



Pierre-Yves JEHOLET
Vice-Président
Ministre de l'Economie, de
l'Industrie, du Numérique, de
l'Emploi et de la Formation



Valérie GLATIGNY
Première Vice-Présidente
Ministre de l'Education et de
l'Enseignement pour Adultes

Le 12 juin 2025

COMMUNIQUE DE PRESSE

Gouvernement conjoint RW-FWB

Réforme systémique de l'enseignement qualifiant, de l'Enseignement pour Adultes et de la formation professionnelle : Etat d'avancement et présentation du Plan d'opérationnalisation

Les Gouvernements de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Région wallonne ont pris acte, ce jeudi, de l'état d'avancement de la Réforme systémique de l'Enseignement qualifiant, de l'Enseignement pour Adultes et de la Formation professionnelle et ont approuvé la feuille de route d'opérationnalisation de la réforme.

Pour rappel, le 26 septembre 2024, les Gouvernements de la Région wallonne et de la Fédération Wallonie-Bruxelles adoptaient la Note d'orientation relative à la *réforme systémique de l'Enseignement qualifiant, de l'Enseignement pour Adultes et de la formation professionnelle*.

Par l'adoption de cette note, les Gouvernements chargeaient notamment les Ministres co-signataires :

- De mettre l'OFFA en situation de travailler à l'élaboration d'une feuille de route globale pour les 13 domaines de travail identifiés ;
- De présenter une feuille de route détaillée des chantiers et mesures qui seront priorisés sous cette législature.

La RW et la FWB font face à trois principaux défis en lien avec l'enseignement qualifiant, l'Enseignement pour Adultes, l'enseignement supérieur et la formation professionnelle :

- **Emploi** : taux d'insertion dans - et qualité de - l'emploi trop faible, tant au sortir des formations professionnelles que de l'enseignement qualifiant ;
- **Niveau de qualification** : persistance d'une part importante de la population qui ne possède pas de qualification professionnelle suffisamment pointue au regard des besoins du marché du travail ;
- **Pénurie de compétences** : nombre croissant d'employeurs et des secteurs déclarant faire face à des difficultés de recrutement, en particulier dans les postes techniques.

Pour répondre durablement à ces défis, l'enseignement et la formation constituent des leviers essentiels. Dans notre feuille de route, leur qualité et leur cohérence avec les réalités du monde du travail seront renforcées au moyen des actions et instruments suivants :



Pierre-Yves JEHOLET
Vice-Président
Ministre de l'Économie, de
l'Industrie, du Numérique, de
l'Emploi et de la Formation



Valérie GLATIGNY
Première Vice-Présidente
Ministre de l'Éducation et de
l'Enseignement pour Adultes

Orientation neutre et de qualité :

- Une information complète et objective sur l'univers des métiers et des formations (p. ex. publication des données d'insertion, plateforme unique)
- Accompagnement dans l'orientation des jeunes et des adultes par des professionnels de l'orientation formés et indépendants
- Implication des acteurs du monde du travail dans l'orientation

Qualité et pertinence de la formation :

- Pilotage de l'offre en collaboration avec les secteurs et selon les besoins du monde du travail
- Généralisation de l'alternance dans les secteurs pour lesquels elle s'avère pertinente, afin de faciliter l'insertion dans l'emploi
- Mise à jour des compétences techniques des enseignants et formateurs, notamment via la formation continue et l'immersion dans le monde du travail
- Mise à jour du contenu des formations et référentiels enseignés de manière régulière et systématique
- Mise en place d'un système d'assurance qualité robuste

Renforcement de l'accompagnement des élèves et apprenants vers l'emploi :

- Organisation et encouragement de l'accompagnement de tous les apprenants, en particulier, les publics à risque tel que les élèves majeurs décrocheurs, les publics éloignés de l'emploi et les jeunes – en donnant notamment un rôle aux établissements d'enseignement et aux opérateurs régionaux dans la démarche d'insertion
- Reconnaissance des formations par les acteurs de terrain impliqués dans des évaluations externes et communes par secteur

En ce qui concerne les démarches déjà entreprises pour permettre à l'OFFA de mener à bien la réforme, le processus de recrutement du responsable opérationnel de la réforme est en cours et une convention-cadre permettant d'accompagner l'OFFA, et de soutenir le lancement et l'opérationnalisation des réformes proposées a été conclue. Enfin, un marché public de service juridique a été initié conjointement par la RW et la FWB afin de revoir l'accord de coopération.

S'agissant de l'élaboration de la feuille de route pluriannuelle détaillant les chantiers et réformes proposés, elle a fait l'objet d'un travail particulièrement important ces derniers mois.

Cette démarche a impliqué une collaboration active entre les cabinets de la Région Wallonne et de la Fédération Wallonie Bruxelles ainsi que d'autres interlocuteurs clés dans l'écosystème de la réforme (p.ex., Forem, IFAPME, Pacte, Enseignement pour Adultes, etc.) pour :



Pierre-Yves JEHOLET
Vice-Président
Ministre de l'Économie, de
l'Industrie, du Numérique, de
l'Emploi et de la Formation



Valérie GLATIGNY
Première Vice-Présidente
Ministre de l'Éducation et de
l'Enseignement pour Adultes

- Définir, par domaine et projet, un niveau d'ambition et un calendrier 'volontariste' mais aussi 'réaliste' pour les deux législatures à venir, en ligne avec les aspirations de la note d'orientation et des DPR – DPC ;
- Définir les livrables juridiques et opérationnels et la temporalité de leur mise en œuvre ;
- Identifier les orientations devant encore être tranchées et nécessitant des analyses plus complètes pour évaluer les scénarios possibles et les conditions de leur mise en œuvre.

Cette feuille de route fera l'objet d'une présentation conjointe par les Ministres fonctionnels aux principales parties prenantes de l'écosystème, notamment afin d'en affiner les modalités de mise en œuvre.

« Coordonner une réforme à différents niveaux de pouvoir n'est jamais simple. Cependant, de part et d'autre, la volonté d'avancer conjointement et efficacement est une réalité. Notre ambition de réformer l'enseignement qualifiant, l'enseignement pour adultes et la formation professionnelle progresse concrètement. Etape après étape, nous avançons et pour cela, je salue l'engagement de chacun » conclut Pierre-Yves Jeholet, Ministre de la Formation.

« Cette réforme vise à renforcer l'employabilité de tous les élèves et apprenants investis dans l'enseignement qualifiant, l'Enseignement pour Adultes ou la formation professionnelle. Pour y parvenir, nous misons sur une meilleure formation des enseignants, des certifications recherchées et reconnues par les entreprises et une généralisation de l'alternance dans les filières où cette modalité pédagogique est pertinente. Offrir des formations de qualité, accessibles à toutes et tous, et en phase avec les métiers de demain, c'est l'ambition de cette réforme systémique », souligne Valérie Glatigny, Ministre de l'Éducation et de l'Enseignement pour Adultes.

CONTACT PRESSE :

Nicolas Reynders, Porte-parole de Pierre-Yves JEHOLET, Vice-Président

nicolas.reynders@gov.wallonie.be +32 473 27 14 79

Johanne Moyart, Porte-parole de Valérie GLATIGNY, Première Vice-Présidente

johanne.moyart@gov.cfwb.be +32 477 506 567